

● Octobre 2015

La production française de miel et de gelée royale en France en 2014

Cette synthèse présente les résultats de l'étude menée par AND International, cabinet indépendant spécialisé dans les filières agroalimentaires, pour FranceAgriMer.

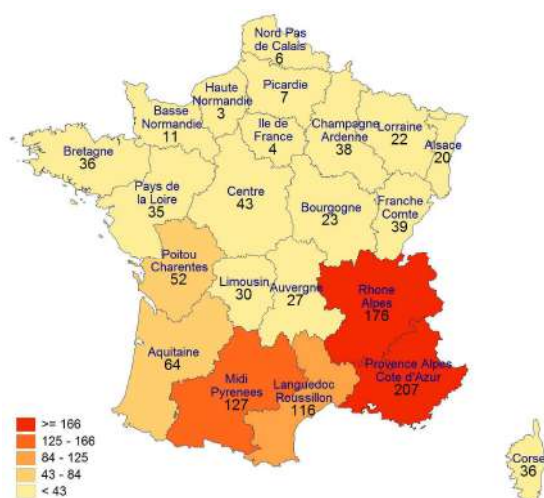
Objectifs et méthode

Conformément à la demande formulée par FranceAgriMer, cette étude a consisté à évaluer le volume de production de miel et de gelée royale en 2014, aux échelles nationale et régionale.

Pour ce faire, un questionnaire a été élaboré, ciblant prioritairement les apiculteurs détenant plus de 50 ruches¹. Trois supports de collecte ont été mobilisés : une enquête en ligne, une enquête postale (exhaustive sur les plus de 50 ruches ; échantillonnage régional pour les moins de 50 ruches) et une relance téléphonique ciblée prioritairement sur les plus de 150 ruches.

Au total, 1397 apiculteurs ont répondu à l'enquête² pour une production totale de près de 4300 tonnes de miel. Le taux de retour chez les apiculteurs détenant plus de 50 ruches a atteint 35%.

Figure 1 – Répartition régionale des répondants détenant plus de 50 ruches



Source : Enquête AND International 2014/2015

Les analyses ont d'abord porté sur l'estimation individuelle du nombre de ruches mises en hivernage et en production, puis sur l'estimation de la production de miel. Ces estimations se sont appuyées sur le calcul et l'application de ratios et de rendements moyens par classe de taille et par région ou groupe de région, en recoupant de façon systématique les résultats obtenus avec d'autres données ou informations disponibles³.

Caractéristiques et diversité de l'activité apicole

Sur l'échantillon de répondants, 91% d'apiculteurs produisent du miel uniquement. Les apiculteurs spécialistes de la production de gelée royale représentent 0,5% de l'échantillon.

Tableau 1 – Activités miel et gelée royale

Type de production	Part des répondants
Miel uniquement	91%
Miel et gelée royale	7%
Aucun des deux	1,5%
Gelée royale uniquement	0,5%
Total	100%

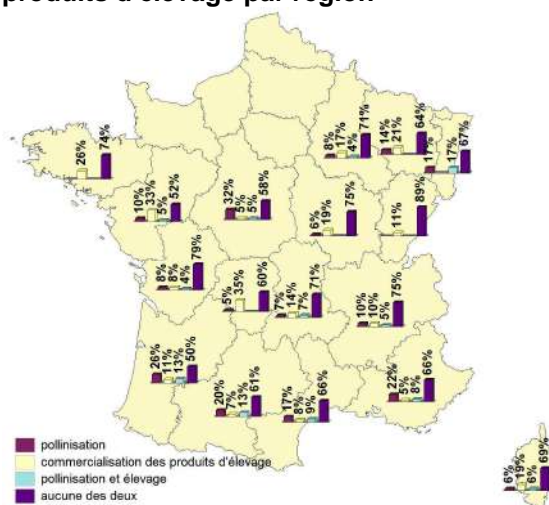
En plus de la production de miel et de gelée royale, 21% des apiculteurs ayant répondu ont une activité de pollinisation et 19% de commercialisation de produits d'élevage.

¹ Les ruches détenues à des fins éducatives et de politiques RSE des entreprises sont exclues du champ de l'étude.

² Ce chiffre ne prend en compte que les réponses retenues comme valides, un certain nombre de réponses présentant des données trop partielles ou incohérentes ayant été écartées des résultats.

³ Observatoire technico-économique de l'ITSAP, commentaires fournis dans le questionnaire, données recueillies lors de la phase d'enquête auprès des organisations nationales et régionales.

Figure 2 – Part des apiculteurs pratiquant la pollinisation et/ou la commercialisation des produits d'élevage par région⁴



Source : Enquête AND International 2014/2015

Les activités d'élevage (pour la commercialisation) concernent plus d'un tiers des apiculteurs en Pays de Loire et dans le Limousin. Quant aux activités de pollinisation, c'est dans Le Centre, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées qu'elles se sont le plus développées.

Près de 10 000 tonnes de miel produites en 2014 par les apiculteurs détenant plus de 50 ruches

13 200 tonnes de miel ont été produites en 2014, dont près de 10 000 par les apiculteurs détenant plus de 50 ruches.

Le rendement moyen pour l'ensemble équivaut à un peu plus de 13kg/ruche mise en hivernage. Le rendement rapporté aux seules ruches mises en production atteint 16kg/ruche.

Le rendement moyen augmente avec le nombre de ruches détenues par les apiculteurs.

Tableau 2 – Production de miel 2014 par classes de ruches

Classes ruches	Nb total apiculteurs	Production en tonnes	Rdmt prod ⁵	Rdmt hiv ⁵
0-10	25 304	1 277	12,2	9,9
10-50	8 721	1 956	14,1	11,7
50-150	1 451	1 550	15,4	12,8
150-450	1 362	4 962	16,7	13,8
> 450	355	3 461	20,0	15,9
Total	37 193	13 206	16,2	13,3
> 50	3 168	9 973	17,5	14,3

Source : Enquête AND International 2014/2015

⁴ Les données ne sont pas fournies pour 5 régions compte tenu du nombre trop faible de réponses

⁵ Rendement miel en kg/ruche mise en production

Trois régions concentrent plus de 40% de la production : Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

Tableau 3 – Répartition régionale production de miel estimée

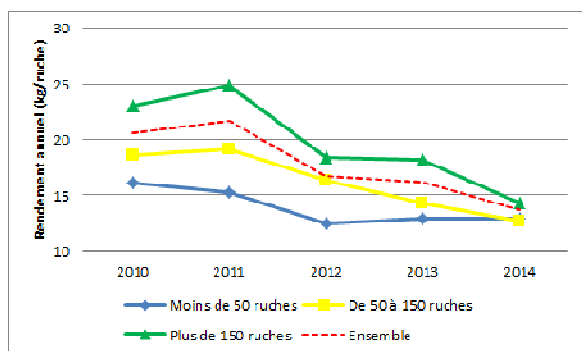
Région	Nb total apiculteurs	Production en tonnes
PACA	2 616	2 086
Midi-Pyrénées	3 604	1 774
Rhône-Alpes	6 511	1 546
Aquitaine	1 615	908
Languedoc-Roussillon	1 583	756
Centre	1 994	754
Bretagne	3 490	648
Poitou-Charentes	1 209	643
Pays de la Loire	1 843	543
Champagne-Ardenne	837	519
Franche-Comté	1 012	428
Lorraine	1 211	344
Bourgogne	735	338
Corse	231	334
Limousin	1 104	332
Auvergne	1 514	306
Alsace	1 451	231
Ile de France	1 392	184
Basse-Normandie	1 021	177
Picardie	776	126
Haute-Normandie	673	115
Nord-Pas-de-Calais	771	115

Source : Enquête AND International 2014/2015

Le rendement en miel produit par ruche a reculé de 34% entre 2010 et 2014

Plus de 600 apiculteurs parmi les répondants ont renseigné les évolutions de leur production de miel et de leur cheptel depuis 2010. Selon cet échantillon, la production de miel par ruche mise en hivernage a reculé de 34% entre 2010 et 2014.

Figure 3 - Evolution du rendement miel 2014 par classes de ruches mises en hivernage



Source : Enquête AND International 2014/2015

La baisse de rendement a été particulièrement sensible entre les années 2011 et 2012. On constate par ailleurs une baisse de rendement plus importante pour les exploitations les plus grandes, ce qui peut en partie s'expliquer par une évolution des pratiques et de la gestion de cheptel, avec une part plus importante des ruches dédiées à l'élevage (renouvellement de cheptel ou commercialisation) et des activités de pollinisation plus structurées⁶.

Rendement détaillé par miellée

Les meilleurs rendements sont observés pour la lavande, avec 12kg/ruche mise en production. A l'inverse les rendements sont très faibles pour l'acacia avec à peine 6kg/ruche en moyenne. Ces résultats se retrouvent très clairement dans les commentaires fournis par les répondants sur leur production de l'année. Beaucoup de miels monofloraux impurs ont par ailleurs été déclassés en toutes fleurs. Sur le châtaignier, l'arrivée du cynips a affecté la floraison. Enfin, en tournesol, les apiculteurs constatent que les variétés cultivées sont moins mellifères, voire pas du tout⁷.

Tableau 4 –Rendement 2014 pour les miellées principales

Monofloral	Rdmt	Polyfloral	Rdmt
Colza	9,24	Toutes fleurs	9,42
Tournesol	9,96	Forêt	7,21
Acacia	5,82	Montagne	7,17
Châtaignier	6,52		
Lavande	12,19		

Source : Enquête AND International 2014/2015

6 Cette hypothèse repose sur les commentaires fournis dans les questionnaires et est corroborée par les entretiens auprès des ADA.

7 Une étude est en cours à ce sujet à l'ITSAP.

En moyenne, un apiculteur met en pot 72% de sa production

La part de la production de miel mis en pot par les apiculteurs décroît en fonction de la taille de l'exploitation. Sur notre échantillon des répondants, elle passe de 89% pour les moins de 50 ruches, à 50% pour les plus de 450 ruches.

Figure 4 – Part du miel mis en pot par classes de ruches (%)



Source : Enquête AND International 2014/2015

En extrapolant ces ratios à l'ensemble des apiculteurs avec une pondération par classe de taille, 72% de la production de miel serait mise en pot par l'apiculteur lui-même.

10% de la production de miel est certifiée AB

La certification AB concerne surtout les apiculteurs détenant plus de 50 ruches.

Figure 5 – Certification biologique par classes de ruches

	Certification AB	Conversion AB	Conventionnel
Moins de 50 ruches	1,5%	1,9%	96,6%
De 50 ruches à 149 ruches	10,6%	2,5%	86,9%
150 ruches et plus	15,1%	1,1%	83,8%

L'estimation de la production de miel certifié biologique oscille entre 1200 et 1500 tonnes, soit environ 10% de la production totale de miel.

La production de gelée royale

La production de gelée royale en 2014 par les adhérents du Groupement des Producteurs de Gelée Royale (GPGR) s'élève à 2130kg⁸.

La production de gelée royale par les apiculteurs non adhérents au GPGR est estimée à 200kg selon notre enquête. Elle est nulle ou négligeable chez les apiculteurs détenant moins de 50 ruches. En revanche, on estime que près de 4% des apiculteurs de plus de 50 ruches en produisent. Sauf rares exceptions, cette production se situe entre 1 et 2 kg par apiculteur, presque indépendamment du nombre de ruches mobilisées.

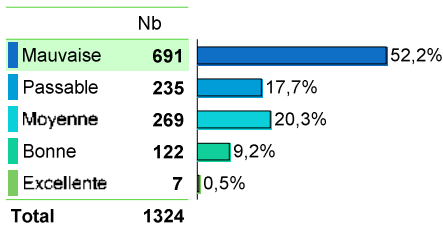
Comme pour le miel, la part de la production de gelée royale mise en pot par les apiculteurs décroît en fonction du nombre de ruches. Sur notre échantillon,

8 GPGR, enquête annuelle

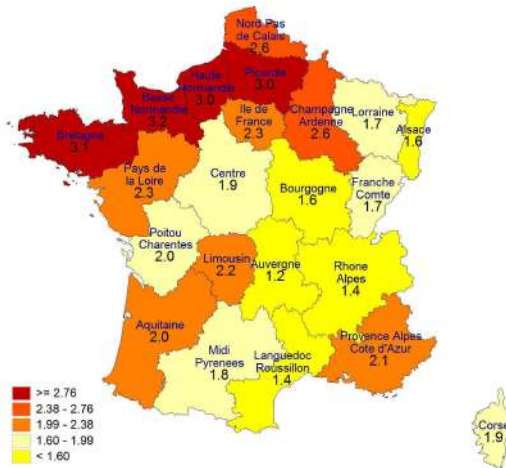
elle est de 76% pour les moins de 50 ruches et de 45% pour les plus de 50 ruches.

Une année 2014 marquée par des conditions climatiques défavorables pour la troisième année consécutive

Les réponses à la question « Comment considérez-vous votre production 2014 par rapport à une année moyenne ? » montrent une année jugée majoritairement mauvaise, avec 70% de notes passable à mauvaise. Les appréciations dépendent largement de la région, en lien avec les conditions climatiques. A l'exception de la région PACA qui a bénéficié d'une bonne récolte en lavande, le grand quart sud-est a subi une année mauvaise.



Note moyenne par région (1=Mauvaise - 5=Excellente)



Source : Enquête AND International 2014/2015

La situation est délicate pour nombre d'apiculteurs, d'autant qu'il s'agit pour beaucoup de la troisième mauvaise année consécutive.

La première cause évoquée est le climat. Plus globalement, les apiculteurs indiquent que la gestion du cheptel est de plus en plus difficile (forte mortalité, baisse de production inexpiquée, plus d'élevage pour le renouvellement des essaims, plus de nourrissage, plus de transhumance...). Ils craignent également le développement des prédateurs et des parasites.

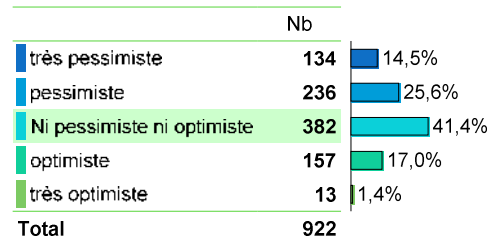
Enfin, certains dénoncent des pratiques agricoles non favorables à la production apicole, en pointant l'usage

des insecticides, la sélection génétique en faveur de variétés non mellifères ou la durée de floraison raccourcie par les pratiques de fauche.

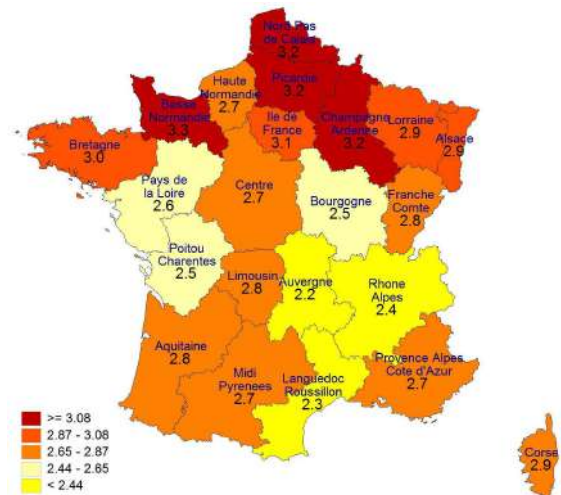
Des perspectives individuelles incertaines, qui font écho aux menaces pesant sur les abeilles

Question posée : « Concernant votre avenir comme apiculteur, êtes-vous très pessimiste / pessimiste / ni pessimiste, ni optimiste / optimiste / très optimiste. Avez-vous des commentaires ? »

40% des répondants sont pessimistes alors qu'à peine 20% sont optimistes en ce qui concerne leurs perspectives individuelles. La distribution régionale est proche de la précédente.



Note moyenne par région (1=Mauvaise - 5=Excellente)



Source : Enquête AND International 2014/2015

Les commentaires indiquent une inquiétude très marquée par rapport aux menaces multiples qui pèsent sur les abeilles (pratiques agricoles, urbanisation, prédateurs, parasites...). C'est d'ailleurs le mot « abeille » qui est le plus souvent cité, illustrant le lien très clair entre l'avenir de la profession et de l'état de santé des colonies.

En lien avec une gestion du cheptel de plus en plus difficile, l'activité est considérée de plus en plus exigeante et technique, avec le risque que cette évolution décourage une partie des apiculteurs.

La vision de l'avenir est dominée par l'incertitude, même si l'évolution de la demande et la hausse des prix du miel donnent des raisons d'espérer. Pour les apiculteurs professionnels, l'équilibre de la rentabilité est difficile à trouver, entre des prix de vente élevés et une production trop faible.

Un pessimisme encore plus marqué en ce qui concerne la filière

Question posée : « Concernant l'avenir de la filière apicole, êtes-vous très pessimiste / pessimiste / ni pessimiste ni optimiste, ni optimiste / optimiste / très optimiste. Avez-vous des commentaires ? »

Davantage d'apiculteurs sont pessimistes (près de 55%) pour seulement 12,5% d'optimistes sur la question de l'avenir de la filière. La distribution régionale montre le même contraste nord/sud.

	Nb	
très pessimiste	143	15,6%
pessimiste	354	38,7%
Ni pessimiste ni optimiste	303	33,1%
optimiste	110	12,0%
très optimiste	5	0,5%
Total	915	

Il ressort un sentiment de manque d'attention et de reconnaissance par les pouvoirs publics des menaces subies par les abeilles, avec notamment le manque de décision ferme sur les insecticides, ou encore le manque d'aides, de formation et de recherche.

D'autres regrettent la difficulté des apiculteurs et de la filière à s'organiser et à s'entendre, associant des producteurs professionnels et des producteurs de loisir.

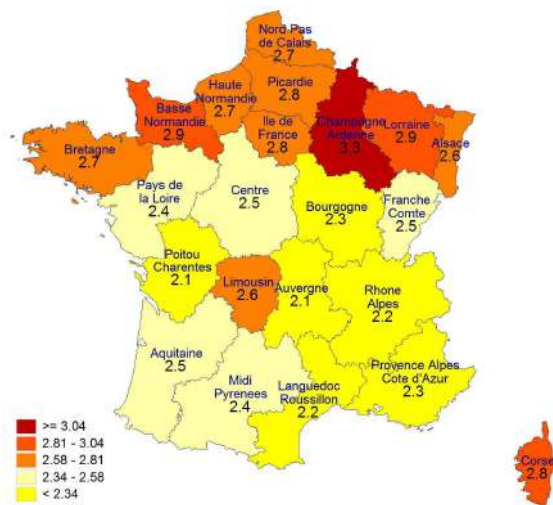
Le renouvellement des générations est cependant perçu comme un point positif.

Rédaction : AND International

Ont contribué à ce numéro : unité Culture et filières spécialisées / service Marchés et études des filières Renseignements :

melanie.kuhn-lebraz@franceagrimer.fr
raphael.bertrand@franceagrimer.fr

Note moyenne par région (1=Mauvaise - 5=Excellente)



Source : Enquête AND International 2014/2015

Le pessimisme est encore plus marqué pour l'avenir de la filière que pour l'avenir personnel des apiculteurs. Les commentaires des apiculteurs montrent une grande inquiétude à propos de l'environnement en général, dégradé et donc défavorable aux abeilles, et à la capacité de la société à inverser la tendance.